

Les notaires de Montbazin

Notaires de l'ancien régime (1)

Pierre de Boquet	...	- 1501
Salomon Nichet	1609	- 1655
Etienne Treboulon	1622	- 1632
Mathieu Treboulon	1642	- 1649
Antoine Lardat	1649	- 1682
Jean Jean	1681	- 1712
André Jean	1713	- 1744
François Jean	1745	- 1762
Antoine Mirabel	1762	- 1774
Joseph François Jean	1774	- an IX

Notaires de la Révolution à nos jours (2)

Pierre Marie Pujol	an IX	- 1817
Pierre François Jean	1817	- 1860
Jen Lavabre	1860	- 1886
Etienne Adrien Gervais	1886	- 1919
Louis Jean Margerit	1921	- 1928
Marie Simon Galtier	1928	- 1930
Etienne Fernand Pellet	1930	- 1932
Joseph Louis Michel	1932	- 1955
Pierre Piquet	1955	- 1983 (3)
François Pan	1983	- ...

(1) : *Les notaires de l'ancien régime devaient apprendre dans les universités les lois romaines et devaient être enfant légitime, avec une bonne vie et bonne mœurs, être bon chrétien dans la religion catholique et avoir plus de 25 ans.*

(2) : *la Révolution supprima - loi du 27 juillet 1791 - l'hérédité des charges notariales. Ce sont des juristes investis d'une mission d'autorité publique. Ils préparent sous la forme authentique des contrats pour le compte de clients.*

(3) : *étude transférée à Gigean en 1973*